



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DU NEUBOURG

Fiche descriptive

@ Pascal Léopold

SITE

ZA du Ressault 27110 Le Neubourg

MISE EN SERVICE DU PROJET

Démarrage du chantier : janvier 2017
1^{er} kWh d'électricité livrée sur le réseau :
novembre 2017

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz du Neubourg : maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : développeur, concepteur, propriétaire et
exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 541 778 €

€ SUBVENTIONS

ADEME : 997 590 €
Région Normandie : 898 772 €

PARTENAIRES DU PROJET



AGENCE ROUEN

45, impasse du Petit Pont
76230 Isneauville

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DU NEUBOURG



@ Pascal Léopold

COGÉNÉRATION PUISSANCE 890 KW ELEC

Cette installation de production de gaz renouvelable local a été élaborée en concertation avec les élus locaux du territoire. Les premières démarches engagées par ENGIE BioZ (anciennement VOL-V Biomasse) pour implanter l'unité sur le plateau du Neubourg ont démarré fin 2010.

Ce territoire possède tous les atouts pour l'implantation d'un tel projet. La proximité d'une agro-industrie génératrice de co-produits, des exploitations agricoles capables de fournir un gisement en quantité et pouvant valoriser les digestats et surtout l'engagement des élus locaux pour un développement local et durable.

Ce projet territorial d'envergure est également une grande première en Normandie, car il s'agit d'un projet en voie sèche continue.

Le procédé de transformation de la matière organique permettra d'une part, la production d'électricité verte, et d'autre part la production d'énergie thermique qui sera valorisée localement via un réseau de chaleur. **Le site est autorisé pour 26 000 tonnes de matières entrantes par an. L'objectif de production annuelle est de 7 100 000 kWh d'électricité.**

LES CHIFFRES CLES

Production d'énergie verte annuelle

7 100 000 kWh d'électricité verte valorisée soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1400 foyers et une production thermique de 7 300 000 kWh

Surface totale

1,5 hectare de terrain

Volume de digestion

3 500 m³ répartis sur deux ouvrages avec un temps de séjour de l'ordre de 40 jours dans le digesteur des matières organiques permettant une dégradation optimale

Type de substrats

60 % d'origine agricole (effluents majoritairement, résidus végétaux) 35 % d'industries agro-alimentaires ou agro-industriels et 5 % collectivité (tontes de pelouses)

Alimentation en substrats

Prévisionnel d'intégration :
21 000 tonnes par an

Valorisation agricole

28 exploitations agricoles partenaires du projet représentant 4100 ha de plan d'épandage

Tonnes de CO₂ évitées

4300 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions évitées de 1500 voitures circulant en milieu rural (source ADEME)

